

Questions orales

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, permettez que je vous parle des sommes qu'aurait à prêter la Société, cette société de la Couronne qui est le 11^e prêteur en importance au Canada. J'apprécie vraiment l'appui que cette société obtient du parti conservateur, car il est arrivé ici même qu'on me reproche de défendre une autre société de la Couronne. Les conservateurs semblent avoir oublié qu'il existe dix autres entreprises, des entreprises privées, qui prêtent de l'argent et qui ont bien plus de ressources que notre société. En fait c'est nous qui assumons leurs responsabilités dans le domaine du prêt agricole . . .

M. Malone: Répondez à la question.

M. Whelan: . . . car 56 p. 100 des prêts que nous avons consentis cette année servent à rembourser des prêts consentis par des établissements privés alors que normalement le taux est de 17 p. 100. La Société du crédit agricole établira un record cette année.

Si le député a des choses à redire, qu'il s'adresse aux filiales du Trésor de l'Alberta—une autre société de la Couronne qui prête de l'argent aux céréaliers de sa province—et il obtiendra peut-être davantage. Il pourra aussi s'adresser aux banques albertaines. Même en Alberta, cette année la Société connaît une période d'activité sans précédent. Que le député se renseigne, il verra que c'est exact et que finalement nous faisons du bon travail.

* * *

LA CONSOMMATION ET LES CORPORATIONS**LE PRIX DE L'ESSENCE—L'ATTAQUE MENÉE CONTRE LES PETITES ENTREPRISES PAR LES GRANDES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES**

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Elle fait suite à l'annonce de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce selon laquelle la société Imperial Oil a, de nouveau, volé les consommateurs canadiens sur toute la ligne en utilisant la marque Suny Oil pour livrer la guerre des prix de l'essence pratiquement par procuration. La société Imperial Oil était également l'un des principaux acteurs dans le vol organisé de 12 milliards de dollars dont ont été victimes les consommateurs canadiens, selon le rapport Bertrand.

Madame le ministre est-elle disposée à convoquer à son bureau les dirigeants des principales sociétés pétrolières établies au Canada, afin d'obtenir d'eux certaines concessions? Elle pourrait, entre autres, leur demander de cesser de faire la guerre aux sociétés pétrolières indépendantes et, également, obtenir d'eux une baisse des prix de l'essence au détail, prix qui sont beaucoup trop élevés à l'heure actuelle.

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, dans la réponse que j'ai donnée l'autre jour à la Chambre—le député n'était certainement pas présent à ce moment-là, car il n'aurait pas posé cette question autrement—j'ai signalé qu'une enquête était en cours et qu'il serait prématuré de ma part de proposer des mesures à prendre avant que cette enquête ne soit terminée. Je tiens à préciser au député que nous partageons, en tant que consommateurs, ses craintes au sujet du prix de l'essence. Je tiens à lui garantir qu'aussitôt les résultats de l'enquête connus, nous le mettrons au courant et nous prendrons les mesures voulues.

ON DEMANDE LA PROTECTION DES SOCIÉTÉS INDÉPENDANTES

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, la réponse du ministre ne me satisfait absolument pas. Le mandat de la commission d'enquête n'englobe pas la situation actuelle. Au cours de ces récentes guerres des prix, les grandes sociétés pétrolières ont essayé manifestement de faire disparaître les sociétés indépendantes. Elles ont, c'est évident, livré ces batailles à l'échelle régionale en faisant payer aux consommateurs de certaines régions des prix plus élevés pour financer la guerre des prix dans d'autres régions. Quelles mesures madame le ministre entend-elle prendre pour s'assurer que les consommateurs paient un juste prix pour leur essence et pour protéger les sociétés indépendantes avant qu'elles n'aient toutes disparues? Selon moi, madame le ministre devrait être prête à reconnaître ici même que d'ici . . .

M. le vice-président: Le député a posé sa question supplémentaire. La parole est maintenant au ministre de la Consommation et des Corporations.

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je tiens à signaler au député que nous partageons ses craintes, et c'est pourquoi l'enquête est en cours. Je puis lui assurer que les questions qu'il a soulevées seront bel et bien abordées dans le cadre de cette enquête. La situation nous préoccupe, je le répète, et nous prendrons, sitôt l'enquête terminée, les mesures voulues, au besoin.

* * *

● (1140)

L'AGRICULTURE**LE PROGRAMME DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN DE L'OUEST**

M. Len Gustafson (Assiniboia): Monsieur le Président, je voudrais poser ma question au ministre de l'Agriculture. Fera-t-on un paiement aux agriculteurs en vertu du Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest avant la fin de l'année et quel en sera le montant?